

ANNEXE Projet pédagogique crèche Baie des Anges

Le projet pédagogique aborde le cadre pratique du projet éducatif. Il permet de définir de façon concrète la manière dont celui-ci va être mis en place au quotidien.

Il est issu d'une démarche collective et sert de référence durant toute la durée de vie de celui-ci afin de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Le projet pédagogique décline les apports à la fois théoriques et pratiques afin de les faire vivre, de les analyser et de les faire évoluer.

Pour élaborer ce projet pédagogique, nous nous sommes appuyés sur les trois points suivants, selon la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant :

- L'accueil et le respect de l'enfant et de sa famille dans le non jugement
- L'inclusion de l'écologie et du développement durable
- L'accompagnement des équipes et la formation

1. L'accueil, le respect de l'enfant et de sa famille dans le non jugement :

➤ Offrir à l'enfant, et à sa famille, une période d'adaptation et un accueil personnalisé :

En crèche, la semaine d'adaptation de l'enfant est un moment privilégié pour accompagner, en douceur, l'enfant et son parent à travers la séparation. La création du lien d'attachement entre l'enfant, sa famille et la crèche, débute dès le premier jour d'adaptation. En l'absence de cette semaine d'adaptation, l'expérience de la séparation peut être vécue comme une rupture, une discontinuité, tant pour l'enfant que pour son parent.

Au sein de la crèche Baie des Anges, l'enfant et sa famille, sont respectés en leur laissant le temps de s'habituer à un nouveau rythme de vie et à de nouveaux repères. Il est instauré un climat de confiance qui leur permet de s'adapter en douceur et de s'épanouir.

En accord avec la loi ASAP (loi d'Accélération et Simplification de l'Action Publique promulguée en décembre 2020) et tout en tenant compte des contraintes de la structure, il est possible d'organiser un accueil spécifique afin d'intégrer un enfant avec des besoins particuliers .

Lors de l'adaptation, les auxiliaires apprennent à connaître l'enfant : ses rituels, ses habitudes, sa façon d'être et son rythme à la maison ; pour permettre une continuité à la crèche et une harmonisation des pratiques. Cela permet également aux professionnels d'expliquer le déroulement de la crèche aux parents et de leur faire visiter les lieux, ce qui contribue à les rassurer.

L'adaptation de l'enfant est organisée en une semaine, de façon progressive. Elle peut être prolongée, si elle est vécue de façon douloureuse par l'enfant ou son parent afin de leur laisser un temps supplémentaire ou si le parent en exprime le besoin. En amont de son entrée à la crèche, et avant qu'il effectue son adaptation, l'arrivée de l'enfant est préparée : préparation et personnalisation du casier de l'enfant, de son panier de change, de son lit et de son porte-manteau, avec son prénom et sa photo.

Déroulement de l'adaptation :

Horaires et activités	
Lundi 9h30 , 1 heure, avec le parent	Observation, prise de contact
Mardi, de 10h à 12h , avec le parent	Repas de l'enfant avec son parent
Mercredi, de 10h à 12h , sans le parent	Repas de l'enfant avec l'auxiliaire
Jeudi, de 9h30 à 14h , sans le parent	Eveil, repas et sieste
Vendredi, de 9h à 16h , sans le parent	Eveil, repas, sieste et goûter
Les semaines suivantes	5j de 8h30 à 18h ; 9h30/j

Une auxiliaire est désignée référente de l'enfant et de sa famille pour la durée de l'adaptation, ce qui lui permet de mieux connaître l'enfant dans un premier temps et aussi de permettre une mise en confiance plus rapide du parent et de son enfant. Cela apporte aux familles un repère de personne, et à l'enfant, un premier visage qui deviendra une des figures d'attachement professionnelle.

Pour un bon suivi de l'enfant et de sa famille, la référente est choisie en fonction de ses horaires afin qu'ils puissent correspondre avec ceux de la famille, et qu'elle soit ainsi disponible toute la semaine, pour les accompagner à travers la séparation. La référente permet également un suivi, une continuité avec cette même famille durant l'adaptation. Elle transmet aux autres professionnels les informations sur l'enfant et cela permet d'éviter les confusions et les pertes d'informations.

➤ Assurer à l'enfant une sécurité affective

Pour assurer une sécurité affective à l'enfant en crèche, cela passe par la construction d'une relation privilégiée dans laquelle l'auxiliaire puisse garantir des soins adaptés aux besoins de l'enfant.

D'après Donald Winnicott, pédiatre, psychiatre et psychanalyste britannique, tout enfant a besoin de continuité affective, d'être entouré, enveloppé y compris psychiquement. Aussi, John Bowlby, psychiatre et psychanalyste anglais, rejoint cette idée : pour son épanouissement et son développement affectif, social et émotionnel, l'enfant a un besoin primordial d'établir une relation chaleureuse, constante et prévisible avec une personne qui réponde à ses besoins et qui lui offre sérénité et réconfort lorsqu'il se sent en insécurité.

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
EAJE BAIE DES ANGES / EAJE LES PETITS GALETS**

A la crèche, les auxiliaires assurent la permanence des soins maternels de l'enfant (repas, changes, endormissement...) et nouent avec chacun une relation individuelle permettant qu'il se sente rassuré et en sécurité. Cette relation privilégiée à l'enfant se construit à travers les soins qui lui sont prodigués, par la présence physique et la régularité de l'auxiliaire auprès de lui et par l'implication de cette dernière dans l'accompagnement de l'enfant.

L'auxiliaire, par le biais des soins entretient une relation en interaction constante avec l'enfant : le portage, les changes, le repas et l'endormissement. Le plaisir que prend l'enfant dans ces soins et le bien-être qui en découle est primordial et favorise la constitution d'une sécurité de base, la prise de conscience de son corps et son désir d'autonomie. Ces soins sont effectués par des gestes doux, enveloppants et respectueux des capacités de l'enfant. Ils rythment quotidiennement la journée, ils sont individualisés et adaptés à chacun.

➤ Construire une relation privilégiée parent-professionnel et les associer à la vie en crèche

Accueillir un enfant, c'est accueillir ses parents porteurs de valeurs et d'une histoire qu'il faut pouvoir comprendre. C'est aussi les reconnaître en tant qu'acteurs dans l'éducation de leurs enfants et s'appuyer sur leurs compétences.

Il s'agit pour l'équipe professionnelle de la crèche de construire une relation de confiance mutuelle dans l'intérêt de l'enfant. Cette coéducation se tissera au fil des jours dans une continuité d'attention, de soins entre la maison et la crèche. Elle doit se situer dans la complémentarité, le respect mutuel et la reconnaissance de l'autre dans sa culture et sa manière de vivre.

D'après Suzon Bosse-Platière, psychopédagogue, formatrice et intervenante spécialisée petite enfance, « procurer plusieurs fois par jour, des soins à un bébé qui n'est pas le sien fait vivre une forte intimité avec lui, qui renvoie inévitablement à celle qui vit à ses parents. Leurs manières d'être et d'élever leur enfant transparaissent dans les échanges avec lui et dans ses réactions à la crèche ».

A la crèche, lors de la séparation parent-enfant, l'auxiliaire permet au parent d'exprimer ce qu'il vit, et le soutient, sans émettre aucun jugement, ni référence, à sa propre perception de la situation ou à son expérience personnelle. Le parent doit se sentir reconnu et soutenu dans son image de parent et dans sa fonction parentale. C'est ainsi qu'il pourra progressivement se sentir en confiance.

Les transmissions sont effectuées aux parents, chaque matin et chaque soir, au moment de l'accueil puis du départ de l'enfant. Elles permettent de favoriser le lien de confiance ainsi qu'une continuité entre ce qu'il se passe à la maison et ce qu'il se passe à la crèche. Les échanges entre les professionnels et les parents seront réguliers et individualisés, en veillant toujours à s'adapter à chaque famille. Les transmissions se feront également autour du développement de l'enfant, de ses



**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
EAJE BAIE DES ANGES / EAJE LES PETITS GALETS**

progrès, de sa manière de jouer, de ses goûts et de ses préférences ainsi que de ses premières affinités avec les autres enfants, afin qu'elles ne concernent pas uniquement les besoins physiologiques de l'enfant.

Pour favoriser la création d'une relation de confiance parent-professionnel et de les associer à la vie à la crèche, plusieurs moyens sont utilisés :

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
EAJE BAIE DES ANGES / EAJE LES PETITS GALETS**

- Une semaine d'adaptation individualisée
- Des transmissions quotidiennes individualisées et valorisées ; et qui ne se concentrent pas essentiellement sur les besoins physiologiques de l'enfant
- De préparer le passage intersection
- Des événements et des animations ponctuelles telles que des réunions d'informations, des temps d'échanges et des cafés parents
- La présence de la psychologue, qui se tient à la disposition de chaque parent pour l'accompagner dans sa fonction parentale et l'aiguiller si nécessaire vers le réseau partenaire.
- La présence d'un site internet sur lequel les parents peuvent retrouver régulièrement, et de façon individuelle, les photos de leur enfant en activité au sein de la crèche.

➤ Les repas : moment convivial d'échanges et moments de plaisir

Les repas sont des moments qui rythment la vie de l'enfant à la crèche, ils sont repérés et attendus.

Pour les bébés, les biberons sont donnés par les auxiliaires à la demande de chaque enfant, selon leur propre rythme. L'alimentation diversifiée est mise en place à la crèche lorsqu'elle a déjà été introduite à la maison en lien avec le médecin traitant. Les auxiliaires nourrissent les enfants à la cuillère et leurs proposent petit à petit de le faire en autonomie. Il en va de même pour la nourriture en morceaux.

Les auxiliaires permettent aux enfants de toucher la nourriture, de l'explorer, d'expérimenter, pour mieux la connaître et en quelque sorte, de se l'approprier. C'est un premier pas vers l'autonomie.

Dans la section des moyens et des grands, les enfants sont installés à table. Des assiettes compartimentées leurs sont proposées. Ils sont libres de choisir ce qu'ils souhaitent manger et dans quel ordre. Les professionnelles restent attentives à leurs besoins. Elles sont à leur écoute pour les aider si l'enfant est demandeur.

Dans chacune des sections, le repas constitue un temps d'échanges privilégiés, le lien professionnel/enfant est fortement investi. L'auxiliaire se place à table avec l'enfant, elle l'observe et interagit avec lui, tout en verbalisant autour du repas.

Sur le modèle de Maria Montessori, nous encourageons au maximum l'autonomie des enfants lors des repas, en les incitant à débarrasser, à jeter leurs déchets, à se débarbouiller le visage et se laver les mains.

➤ Le change : un élément important du confort et du bien-être de l'enfant

Le change est un temps de communication et d'échanges individualisés et privilégiés entre l'auxiliaire et l'enfant. La professionnelle prévient l'enfant avant d'effectuer un change, ou tout autre soin sur son corps. Lors des changes, l'enfant est protégé du regard extérieur, et son intimité est respectée.

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
EAJE BAIE DES ANGES / EAJE LES PETITS GALETS**

Lorsque l'enfant est prêt, le change debout peut être proposé.

Progressivement, l'acquisition de la propreté est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt). Ce temps de transition est essentiel pour l'enfant car il lui permet de prendre conscience de sa capacité à maîtriser son corps (passage du stade oral au stade anal).

L'apprentissage du pot ou des toilettes se fait de manière progressive et en concertation avec les parents. Lorsque que l'enfant signifie à l'adulte son envie d'apprentissage, la couche est progressivement retirée, en premier lieu à la maison puis à la crèche.

➤ Le sommeil, le repos : un temps indispensable à l'équilibre de l'enfant

Pour récupérer de la fatigue, les temps de sommeil doivent être favorisés pour permettre à l'enfant de se ressourcer. Dans la section des bébés, dès les premiers signes observés (bâillements, pleurs, excitation...) l'adulte propose à l'enfant un moment de repos dans le dortoir.

Dans son lit, il retrouve son objet transitionnel et sa tétine. L'enfant s'endormira plus facilement s'il se sent en sécurité, entouré de ses propres objets. Le rôle du professionnel est d'aider l'enfant à trouver un rituel d'endormissement qui lui convienne, comme le bercement au bras ou dans le lit, l'accompagnement avec une musique douce...

A son réveil, l'enfant est levé dès qu'il en manifeste le désir. Les professionnels respectent le rythme de sommeil et d'éveil de chacun.

Dans la section des moyens et des grands, les enfants sont couchés à la même heure, après l'heure du déjeuner, sur des lits bas. Les professionnels restent auprès d'eux et veillent à leur endormissement. Les lits bas permettent aux plus grands de se lever seuls, favorisant ainsi leur autonomie. Un réveil échelonné est organisé afin de respecter le rythme de chacun.

2. Inclure l'écologie et le développement durable au sein de la crèche :

Dans la lignée des pédagogues, tels que Freinet et Pikler, le personnel accorde une grande importance à l'investissement de l'espace extérieur par les enfants. Plusieurs espaces extérieurs (un jardin et deux patios) sont dédiés aux enfants sous forme d'espace de jeux. Un temps quotidien est réservé pour les sorties à l'extérieur. Ces espaces sont aménagés pour répondre aux besoins de motricité des enfants (vélos, bascules, ballons, voitures, toboggan...). En été, le jardin, sert également d'espace repas, d'espace lecture et permet de se rafraîchir à l'aide de jeux d'eau.

Le jardin est un terrain de jeux à part entière. Il favorise les temps d'expression de l'enfant : cela lui permet de se sentir plus libre car il peut se dépenser à sa guise (bouger, grimper, crier, sauter).

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
EAJE BAIE DES ANGES / EAJE LES PETITS GALETS**

Pour accompagner l'enfant vers son autonomie, étape par étape, l'équipe encadrante appuie sur la pédagogie de Maria Montessori en développant la confiance en soi de l'enfant, en lui permettant d'expérimenter et en l'accompagnant de façon positive et encourageante : « *Favoriser l'autonomie de l'enfant, va lui permettre, tout en étant acteur de son développement, de le faire devenir un sujet à part entière et de le rendre responsable de ses actes. Aide-moi à faire seul.* »

L'équipe s'appuie également sur les travaux d'Emmi Pikler, en termes de motricité libre, afin de laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner. Le jardin répond notamment aux besoins d'éveil et de découvertes des enfants tout au long de l'année.

Des temps d'activités destinés à sensibiliser les enfants à la nature s'articuleront autour de jardinières pédagogiques suscitant les sens. Ces activités permettent de planter des végétaux comme par exemple des fleurs pour le printemps, des herbes aromatiques voire des légumes que les enfants connaissent au préalable grâce à leurs déjeuners à la crèche. A travers la mise en place de différents ateliers en lien avec la nature, l'enfant sollicite ses 5 sens au fil des saisons, tout en enrichissant son vocabulaire grâce à l'apprentissage de nouveaux mots. Aussi, un espace extérieur, situé devant la crèche et autrefois inutilisé, a été aménagé en jardin partagé. Le personnel de la crèche et les parents, accompagnés de leur enfant, peuvent se rendre dans ce potager.

Jean-Ovide DECROLY, médecin pédagogue, a mis en évidence que « la première éducation se réalise le plus complètement dans la nature, qui éveille la curiosité de l'enfant par sa variété prodigieuse, ses rythmes saisonniers et sa poésie ».

La crèche a pour projet d'intégrer l'écologie et le développement durable au sein de sa structure. Cela passe par l'obtention du label THQSE très Haute Qualité en Santé Environnementale à type de : recyclage des papiers, des piles, tri des déchets, utilisation de produits d'entretien éco responsables, utilisation d'aliments de saison et /ou bio, réduire le gaspillage alimentaire, limiter l'utilisation des biberons plastiques...

Le but est de sensibiliser l'enfant dès son plus jeune âge aux enjeux du développement durable via des activités pour le faire participer à une démarche plus éco citoyenne.

Ce projet s'adresse également aux familles et aux professionnels afin de les fédérer autour d'initiatives porteuses de sens et encourager à des pratiques plus responsables.

3. L'accompagnement des équipes et la formation :

L'équipe de direction accorde une place importante au bien-être au travail et à la formation des différents professionnels. En lien, avec le service des Ressources Humaines du CHU et le bureau « Qualité de vie au travail », elle veille à prévenir les risques physiques et psycho-sociaux. Une cellule

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
EAJE BAIE DES ANGES / EAJE LES PETITS GALETS**

est disponible, au sein de l'hôpital, elle permet une prise en charge adaptée aux situations individuelles ou collectives entraînant un mal-être au travail.

Lors des réunions bimensuelles, les éducateurs de jeunes enfants, en lien avec la psychologue, impulsent des réflexions sur les pratiques éducatives des équipes. Ces instances permettent aux professionnelles de prendre du recul sur leurs actions quotidiennes et de leur donner du sens.

Lors de ces réunions, les éducateurs partagent leur savoir sur le développement psychomoteur du jeune enfant, ses besoins et ses capacités en fonction de son âge et des connaissances apportées par les neurosciences. Cela permet d'améliorer et de faire évoluer les pratiques des professionnels, de leur apporter de nouvelles compétences et de développer leurs réflexions.

Lors de ces temps d'échanges, la communication interprofessionnelle est favorisée afin de permettre une cohésion d'équipe. C'est aussi le moment pour les professionnels de faire part aux éducateurs de leurs questionnements envers les enfants et des éventuelles problématiques rencontrées au quotidien.

De plus, des formations sont régulièrement proposées aux professionnels en fonction de leurs compétences. Elles peuvent avoir lieu au sein de la structure ou bien dans des centres de formation extérieurs. Elles visent à maintenir les connaissances des employés ou de leur apporter de nouvelles compétences. Le choix des formations est réalisé en concertation avec l'équipe et la direction.

Pour les professionnels qui le désirent, un accompagnement spécifique est proposé lors d'un parcours de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) afin de valoriser leurs compétences et leur savoir-faire acquis sur le terrain. L'obtention d'un nouveau diplôme permet aux professionnels de faire évoluer leur carrière, leurs pratiques ; cela légitime et valorise leur engagement dans les métiers de la petite enfance.

Enfin, en conformité avec la nouvelle loi ASAP, des séances d'EPP (évaluation des pratiques professionnelles) vont être mise en place avec un intervenant extérieur. L'analyse de pratiques professionnelles est un outil adéquat pour poser, penser et réguler l'ensemble des interactions vécues au sein d'une structure. Une séance d'EPP est un espace de parole dédié aux professionnels pour leur permettre de s'exprimer sur leur pratique et de trouver des axes de résolutions à des situations problématiques. Ce dispositif offre un cadre bienveillant, visant à libérer la parole plus facilement. La démarche implique une participation active des personnes dans un état d'esprit d'entraide, d'écoute et de bienveillance.



**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
EAJE BAIE DES ANGES / EAJE LES PETITS GALETS**